



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 6448

Texte de la question

En 2004, il y aura quatre-vingt-dix ans que le grand écrivain et poète Charles Péguy trouvait la mort, alors que, lieutenant de réserve, il emmenait ses hommes à l'attaque lors de la Grande Guerre. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la culture et de la communication quelles sont ses intentions pour célébrer le sacrifice suprême au service de la France de cet homme de culture.

Texte de la réponse

Il est tout à fait légitime que l'honorable parlementaire demande que soit célébré « le sacrifice suprême au service de la France » fait par Charles Péguy en 1914, mais c'est plutôt dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre que la disparition de cet écrivain devrait être évoquée comme celle de ses 301 000 camarades de combat morts pour la France pour la seule année 1914. La délégation aux célébrations nationales s'est par ailleurs assurée que le ministère de la défense et le secrétariat d'État aux anciens combattants songeaient à évoquer, en liaison avec des associations comme les écrivains combattants (rattachée à l'Union nationale des combattants), la mémoire des écrivains morts pour la France en 1914, dont également Alain Fournier et tous ceux dont les noms ont été gravés au Panthéon, dans la pierre d'un des murs de l'abside de l'ancienne église Sainte-Geneviève ; ils sont 560 pour l'ensemble de la guerre 1914-1918 et 197 pour la Seconde Guerre mondiale. En ce qui concerne les célébrations nationales proprement dites, le principe retenu par le haut comité qui conseille le ministre en ce domaine demeure que les célébrations nationales concernent des cinquantièmes ou des centièmes anniversaires et leurs multiples.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6448

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4113

Réponse publiée le : 3 février 2003, page 763